

Transport de personnes handicapées

ACT a des marches latérales légères disponibles pour le fourgon moyen.

- La surface de la marche latérale est recouverte d'un matériau antidérapant.
- La marche sera activée mécaniquement avec le pied ou électriquement, activée par le capteur d'ouverture de porte.



Pour le transport des personnes handicapées, ACT propose également des ascenseurs:

- Les ascenseurs peuvent être montés sur le côté ou à l'arrière du véhicule.



- Dépendant du type de véhicule et du type de transport, nous déterminons avec l'utilisateur le type d'ascenseur qui répond de façon optimale aux souhaits du client.

Pour la fixation du fauteuil roulant:

- Nous proposons des ceintures de sécurité homologuées pour fixer les sièges et les passagers.

